

Appel à contributions – Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs

« Nations, religions »

L'ère qui s'ouvre avec la révolution industrielle est celle de la technicisation, de la rationalisation et d'une nouvelle cosmogonie fondée sur l'ordre démocratique. Peu à peu, les structures traditionnelles cèdent le pas à la séduction redoutable des révolutions scientifiques et à la puissance de la délibération collective ; diagnostic qu'avait déjà esquissé Max Weber dans *Le désenchantement du monde*. Aux yeux de nombre de modernistes (Eric Hobsbawm, Ernest Gellner et Benedict Anderson pour ne citer que les plus célèbres), c'est à cette même époque qu'une autre forme collective fait irruption dans l'Histoire. Ça et là, les nations font vaciller les trônes et bouleversent les ordres sociaux. Bien vite, les démocraties nationales se parent de nouveaux atours pour mieux se confronter aux anciens : l'école et la mairie font face à l'église, l'urne doit succéder à l'autel et susciter la loyauté, le drapeau est voué à une dévotion égale à celle du crucifix et les fêtes nationales rivalisent avec les célébrations religieuses¹. Pour gagner l'adhésion des citoyens, les démocraties nationales en voie de sécularisation empruntent volontiers aux mécanismes du religieux. Les artefacts de l'appartenance à la nation s'inspirent ainsi des symboles de la verticalité déchue. De société en société, l'immanence succède à la transcendance ; la nation supplante la religion. Le monde entier entre bien vite dans un « paradigme national »² où s'amoncellent les États-nations et les revendications d'indépendance nationale. Mais on ne compte pas ces États où nation et religion furent ou demeurent si intimement liées, où subsistent une religion nationale, un chef d'État dont la fonction demeure toute religieuse, un peuple élu que quelque divinité aurait consacré, ou qui se définirait selon des critères d'appartenance religieux.

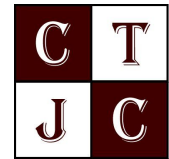
La modernité n'aura pas eu raison, loin s'en faut, de certaines formes irréductibles de la religiosité ; elle en aura même parfois catalysé les transformations. Le caractère matriciel de la modernité n'est pas moins utile pour comprendre l'émergence et la diversité extraordinaire du phénomène national. Pour bien des individus, nations et religions conservent encore toute leur noblesse, toute leur légitimité, et constituent le sel et l'horizon de sens de l'époque. Pour d'autres, la postmodernité ne pourra qu'avoir raison d'elles. Les deux réalités, nationales et religieuses, se marient et se distinguent à volonté, au gré de nos grilles d'analyse et des réalités sociales.

Axes thématiques suggérés :

- Nations **et** religions
- Nations, nationalismes, identité nationale
- Religions et religiosités
- Politique et aménagement du fait religieux
- Religions séculières
- Pensées de l'émancipation, pensées de la reconnaissance

¹ DELOYE Yves & Olivier IHL, « Deux figures singulières de l'universel : la république et le sacré », dans SADOUN Marc (dir.), *La démocratie française, T. 1 Idéologies*, Paris, Gallimard, 2000, p. 138-246.

² THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales*, Paris, Seuil, 1999, 385 p.



Règles du processus de proposition et de publication :

- Les articles sont ouverts aux étudiants, doctorants et docteurs sans affectation.
- Le CTJC est ouvert à toutes les disciplines des sciences sociales familières avec la démarche comparative appliquée à la chose politique.
- Les propositions d'articles (**entre 350 et 500 mots**) seront envoyées à l'adresse suivante : ajcc.ctjc@gmail.com. Les articles en eux-mêmes devront compter **entre 7 000 et 10 000 mots**. Les étudiants de la licence/baccalauréat au mastère/maîtrise peuvent bénéficier d'un format spécifique, compris **entre 3 000 et 6 000 mots**.
- Il est également possible de proposer une recension (maximum 1 000 mots).
- **Aucune publication ou expérience préalable n'est demandée.** L'attractivité n'entrera pas non plus en compte dans l'examen des travaux.
- La proposition devra être accompagnée de votre nom complet, de la ou des disciplines dans lesquelles vous êtes inscrit(e) ou diplômé(e), du nom de l'Université d'accueil et du laboratoire de rattachement.
- Une fois transmis, les articles seront **anonymisés** et transférés à un **comité de lecture composé de jeunes chercheurs et/ou d'enseignants-chercheurs en exercice** qui disposent d'une compétence pour procéder à son examen. Comme d'usage, ce comité émettra un avis et proposera des corrections s'il y a lieu.
- L'article sera consultable en libre-accès sur notre site, sous licence *Creative Commons BY-NC-SA*. Cela signifie que l'article pourra être partagé et réutilisé, en partie ou en intégralité, à condition qu'il soit fait crédit de son auteur, de la source originale, et que les règles d'accessibilité correspondent à celles de notre revue : **pour toutes et tous, gratuitement, et sans générer aucun profit.**

Date limite de proposition des articles : 31 octobre 2019.

Date limite de soumission des articles : 28 février 2020.

Pour tout renseignement, contactez-nous à l'adresse ajcc.ctjc@gmail.com.